



Fédération Royale Belge des Cercles d'Escrime
- Koninklijke Belgische Federatie der Schermkringen
- Königlicher Belgischer Verband der Fechtvereine



FFCEB
FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

CJL

2020 Circuit Jeunes Lames

Circuit Jeunes Lames

Ville Onhaye (FF)
Complexe Sportif et Associatif De MIAVOYE
Rue Sous-Lieut.-Piérard 1, 5520 Onhaye

Coordonnées
50.231081, 4.780238

Nation Belgium

Date 3 oct. 2020 - 4 oct. 2020

Participation OUVERT INTERNATIONAL
Le nombre de participants est illimité.
Les épreuves du Circuit Jeunes Lames sont ouvertes à tous les tireurs régulièrement licenciés auprès de la FFCEB, du VSB ou d'une fédération nationale étrangère.

Les tireurs licenciés en Belgique devront s'inscrire en ligne via la plateforme Ophardt. Les tireurs étrangers devront présenter à l'organisateur une preuve qu'ils sont bien licenciés.

Le surclassement des tireurs de la catégorie U12 en U14 est autorisé. L'autorisation du surclassement de tireurs de la catégorie inférieure (U10) dans la catégorie U12 est laissée à l'appréciation des organisateurs.

Quota Aucun

Arbitres **Qualification d'arbitre:**

Examen CJL minimum

Inscriptions Ind. Par club	4 - 8	9 - 14	15 - 19	20 +
Arbitres obligatoires	1	2	3	4
Amende pour arbitre manquant Par tournoi	Pas possible	Pas possible	Pas possible	Pas possible

Les arbitres doivent être fournis en fonction du nombre total d'inscriptions par jour.

L'activité des arbitres ne sera pas remboursée par l'organisateur.

Quota d'arbitres

Les tireurs d'un club ne peuvent participer à la compétition que si le club qu'ils représentent fournit le nombre requis d'arbitres qualifiés. Dans le cas contraire, aucun tireur licencié dans le club ne pourra participer (il n'est en particulier pas possible de compenser l'absence d'un arbitre par le paiement d'une amende). Le jour de la compétition, toute absence d'un arbitre due à un cas de force majeure sera évaluée par le DT.

- À partir de 4 tireurs inscrits dans une même arme, par journée de compétitions et sans distinction de genre, le cercle devra, à ses propres frais, mettre un arbitre qualifié à cette arme à la disposition du DT.

- À partir de 4 tireurs inscrits dans plusieurs armes, par journée de compétitions et sans distinction de genre, le cercle devra, à ses propres frais, mettre un arbitre qualifié à une de ces armes à la disposition du DT.

- À partir du 9ème inscrit, un deuxième arbitre devra être mis à disposition, aux mêmes conditions

- À partir du 15ème inscrit, un troisième arbitre devra être mis à disposition, aux mêmes conditions

- À partir du 20ème inscrit, un quatrième arbitre devra être mis à disposition, aux mêmes conditions

Remarques :

- Si un club présente 9, 15 ou 20 tireurs à une même arme, le 2ème, 3ème et 4ème arbitres devront obligatoirement être qualifiés à cette arme.

- Les quotas sont exigés sur le nombre de tireurs inscrits, les absences le jour de la compétition





Fédération Royale Belge des Cercles d'Escrime
 - Koninklijke Belgische Federatie der Schermkringen
 - Königlicher Belgischer Verband der Fechtvereine



FFCEB
 FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
 CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

(pour cause de force majeure ou non) ne modifient pas cette obligation.

- Lorsque, en fonction du nombre d'inscrits sur la journée, un club est amené à mettre un arbitre à disposition du DT, la présence de cet arbitre est requise au premier appel de l'arme dans laquelle il est engagé et ce jusqu'à la fin de journée de la compétition sauf dérogation du DT.
- Les clubs peuvent engager un arbitre d'un autre club.

Qualification des arbitres

Les arbitres autorisés à officier sur les épreuves du Circuit Jeunes Lames :

- Les arbitres internationaux (FIE, EFC)
- Les arbitres autorisés à arbitrer sur les épreuves nationales organisés sous l'égide de la FRBCE (circuits nationaux, championnats de Belgique)
- Les arbitres titulaires certifiés « Arbitres Jeunes Lames » par la FFCEB ou « VSB-Beker Scheidsrechters » par le VSB.
- Les arbitres étant officiellement entrés dans le cursus de certification « Arbitres Jeunes Lames » ou « VSB-Beker Scheidsrechters »

Ces arbitres ont une qualification encodée de la façon suivante dans Ophardt : A, B, C, N, Ca, D ou Da.

Fédération Fédération Francophone des Cercles d'Escrime de Belgique
Club Les Mousquetaires Cinaciens
Organisateur Les Mousquetaires Cinaciens
Contact Olivier DEBONDT
 0032 486 57 82 85
 odebondt@live.be

Autres informations <https://fencing.ophardt.online/fr/widget/event/19690>
 Voir les inscriptions et les résultats

Inscription Inscription à: <https://fencing.ophardt.online/>
jusqu'à 30 sept. 2020 seulement par: Club
 Annulation possible jusqu'au 1 oct. 2020
 E-mail: lesmousquetairescinaciens@outlook.be

Pre-inscription

Jour	Appel	Début	Suite	Finales Compétition	Née en	Quota	Frais d'inscription
03.10.	08:30	09:00		Épée Dames	I U14 2007 - 2010		15,00 €
				Épée Hommes	I U14 2007 - 2010		15,00 €
	12:30	13:00		Épée Dames	I U12 2009 - 2010		15,00 €
				Épée Hommes	I U12 2009 - 2010		15,00 €
	14:30	15:00		Épée Mixte	I U10 2011 - 2012		15,00 €
04.10.	08:30	09:00		Fleuret Dames	I U14 2007 - 2010		15,00 €
				Fleuret Hommes	I U14 2007 - 2010		15,00 €
	12:30	13:00		Fleuret Dames	I U12 2009 - 2010		15,00 €
				Fleuret Hommes	I U12 2009 - 2010		15,00 €
	14:00	14:30		Sabre Dames	I U14 2007 - 2010		15,00 €
				Sabre Open	I U14 2007 - 2010		15,00 €
	15:30	16:00		Sabre Dames	I U12 2009 - 2010		15,00 €
			Sabre Hommes	I U12 2009 - 2010		15,00 €	

Méthodes de paiement **Méthodes de paiement** **Surcharge** **Remarques**
 Cash +0,00 € +0.00%
Gestionnaire de la compétition Olivier DEBONDT
Directoire Technique Eric HENDRIX (Président DT)
 Thierry FREMALLE (Club organisateur)





Fédération Royale Belge des Cercles d'Escrime
- Koninklijke Belgische Federatie der Schermkringen
- Königlicher Belgischer Verband der Fechtvereine



FFCEB
FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

Julie ADAM (Assistante)

Délégué de l'arbitrage Frédéric FENOUL

Mode

Le Directoire Technique de la compétition est responsable du choix de la formule des compétitions. Les éléments suivants sont obligatoires dans les formules utilisées.

•U12 : formule par tours de poules successifs, pas de match de tableau

A minima deux tours de poules et pas de match de tableau. Selon le nombre de tireurs et la taille des poules, l'organisateur est invité à en organiser un troisième dans la limite de ses possibilités. Le dernier tour de poules doit être organisé sous forme de poules de niveaux homogènes. Il est possible d'envisager des poules organisées avec des matches longs.

•U14 : formule avec poules et matches de tableaux

A minima deux tours de poules (matches courts), suivi d'un tableau (matches longs). Les tableaux d'élimination directe sont à proscrire, chaque participant devrait pouvoir faire au moins deux matches longs. On peut envisager par exemple de tirer toutes les places ou d'organiser un tableau B pour les perdants du premier. Les tableaux réduits de niveau homogène sont encouragés (ex : les 8 premiers des poules dans un tableau A, les huit suivants dans un tableau B, etc...).

Droits d'image / TV

Les participants pourront être filmés ou photographiés durant l'événement. Ces images pourront ensuite être utilisées par le club organisateur ou par la FFCEB dans le cadre de la promotion de leurs activités (affiches, dépliants, flyers, site web, réseaux sociaux, etc).

La participation à cet événement implique d'autoriser le club organisateur ou la FFCEB d'utiliser votre image dans toutes les publications qui s'inscrivent dans le cadre décrit plus tôt. Néanmoins, s'il le souhaite, tout participant (ou pour les mineurs leur représentant légal) peut s'opposer à l'utilisation de ces images en adressant un courrier simple ou un e-mail à la personne en charge de l'organisation.

Equipment

Normes minimales obligatoires :

voir :

<https://ffceb.org/wp-content/uploads/2020/04/Note-dinformation-FFCEB-Normes-mat%C3%A9riel.pdf>

Récompense

Remise de médailles (3+1)

Remise de diplômes

Fournisseur

Planète Escrime (Laurent Bocquet)

Hébergement

Hôtel Ibis Dinant

Hôtel 3 étoiles

Rempart d'Albeau 16, 5500 Dinant•082 21 15 00

Hôtel Castel de Pont-à-Lesse

Hôtel 3 étoiles

Pont-à-Lesse 36, 5500 Dinant•082 22 28 44

Auberge de Bouvignes

Hôtel 2 étoiles

Rue Fetis 112, 5500 Dinant

Restauration

Le buffet est géré par notre club.

Remarques

Mesures de prévention Covid-19

ATTENTION L'INSCRIPTION DES ETRANGERS SERA CONFIRMEE CAS PAR CAS EN FONCTION DE LA SITUATION SANITAIRE DU PAYS CONCERNE ET CONFIRMEE POUR LE 1 OCTOBRE AU PLUS TARD.

Les inscriptions devront être réglés par chaque club avant le jeudi 1 octobre sur le compte suivant :

Les Mousquetaires Cinaciens

IBAN BE43 1030 5427 4501





Fédération Royale Belge des Cercles d'Escrime
- Koninklijke Belgische Federatie der Schermkringen
- Königlicher Belgischer Verband der Fechtvereine



FFCEB
FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

Référence : Nom du club/nombre de participants
Exemple : LMC/40

Les personnes faisant partie de l'organisation, les compétiteurs, les coaches, le public seront accrédités à leur arrivée.

Les règles ci-dessous sont uniquement considérées pour le protocole suivant :
Risque faible : propagation limitée du virus.
En cas de modification de la catégorie de risque, les nouvelles dispositions seront communiquées aux clubs as soon as possible.

Les 6 règles d'or sont à respecter impérativement.

Participants :
Le nombre de participants journalier maximum est de 160.
Pour la catégorie U10 et U12, un coach par 4 participants.
Pour la catégorie U14, un coach par 5 participants.

Pour la catégorie U14 ainsi que pour les coaches, le port du masque est obligatoire (sauf pendant les assauts pour les sportifs).

Les coaches désignés.
Les coaches auront sous leur responsabilité les jeunes participants, il leur incombe de transmettre toutes les informations nécessaires, de les guider pour le bon respect des règles d'hygiène et d'organisation.
Les vestiaires et les douches sont accessibles.
Les DEA sont accessibles.

Public : accès uniquement au premier étage!
La notion de public ne comprend pas les sportifs et leur staff.
La notion de public ne comprend pas les personnes nécessaires à l'organisation qui dans la mesure du possible respectent les distances sociales.
Le nombre autorisé est de 160 personnes.
Un formulaire en ligne sera transmis aux clubs.
Les règles de distanciations sociales doivent être respectées au sein du public sauf pour les personnes issues de la même bulle.
Règles d'hygiène de base (laver les mains à l'entrée et à la sortie, éviter les contacts...).
Le port du masque est obligatoire pour le public.
Les toilettes et lavabos sont accessibles.
Tous les supports touchés par les spectateurs seront désinfectés régulièrement par l'équipe COVID identifiée d'une chasuble jaune..(poignée de porte, rampes, interrupteurs...).
Pour le restaurant, le protocole Horeca s'applique - Attention le port du masque est obligatoire pour les déplacements au sein de cet espace et le traçage sera assuré. Uniquement service à table. Pas de service comptoir.

La personne de contact désignée afin que le public, les compétiteurs, les membres de l'organisation puissent signaler une éventuelle contamination par le coronavirus COVID-19 afin de faciliter le contact tracing est Alexis CORTES BUENO. Il sera identifiable grâce à une chasuble bleue.

Le personnel faisant partie de l'organisation technique, DT, arbitre et personnel de piste (réparateur) disposera d'une fiche spécifique des directives COVID (nettoyage et désinfection matériel de piste....).

Vous trouverez ci-dessous les deux formulaires à renvoyer à l'organisation.
Ces formulaires sont à renvoyer au plus tard pour le jeudi 1 octobre 2020.





Fédération Royale Belge des Cercles d'Escrime
- Koninklijke Belgische Federatie der Schermkringen
- Königlicher Belgischer Verband der Fechtvereine



FFCEB
FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMULAIRE ACCOMPAGNATEUR (à transmettre aux parents accompagnateurs)

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=DQSIkWdsW0yxEjajBLZtrQAAAAAAAAA/>

FORMULAIRE COACH (à compléter avec la liste de vos coaches)

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=DQSIkWdsW0yxEjajBLZtrQAAAAAAAAA/>

Lien vers l'itinéraire

<https://www.google.be/maps/place/Complexe+Sportif+et+Associatif+De+Miavoye/@50.2303294,4.7>

COVID-19

Rappel des normes accompagnateurs :

Masque obligatoire

1 accompagnateur par escrimeur et uniquement en zone public

Rappel des normes coach :

Masque obligatoire

Catégories U10 et U12

1 coach pour 4 / 2 coaches pour 8 / 3 coaches pour 12 / 4 coaches pour 16

Catégorie U14

1 coach pour 5 / 2 coaches pour 10 / 3 coaches pour 15 / 4 coaches pour 20

